

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 110 (2007)

Artikel: De pierre ou de bois : coffre et architecture de la sépulture 10 du monument Michelsberg de Beurieux (Aisne, France)

Autor: Thevenet, Corinne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De pierre ou de bois : coffre et architecture de la sépulture 10 du monument Michelsberg de Beaurieux (Aisne, France)

Corinne Thevenet

Résumé : Dans le cadre du programme des « Fouilles Protohistoriques de la Vallée de l'Aisne », une fouille INRAP/CNRS en 2005 a mis au jour un enclos funéraire du Michelsberg ancien.

Deux sépultures se trouvent à l'intérieur de ce monument, dont l'une retient l'attention par le degré d'élaboration de son architecture. La sépulture 10 présente une architecture mixte, alliant le bois et des pierres calcaires de différents modules. Dans une fosse de grandes dimensions, un coffre de bois contenant le défunt repose sur deux alignements de pierres, situées au pied des parois longitudinales. De nombreuses pierres calcaires ont ensuite été déposées entre le coffre de bois et les parois de la fosse, constituant ainsi le comblement de la fosse sépulcrale et non des murets stricto sensu. Le mobilier funéraire est abondant et varié et se répartit entre les différents espaces de la sépulture (la fosse sépulcrale, le coffre, l'extérieur de la sépulture). En revanche, la seconde sépulture de l'enclos est une tombe en fosse ne présentant ni coffre, ni pierres.

On observe toutefois une répartition des mobiliers funéraires identique dans ces deux sépultures, malgré des choix architecturaux différents : une partie est associée au défunt et partage le même volume, une deuxième partie est dissociée du défunt mais déposée dans la fosse sépulcrale ; enfin, une troisième partie est dissociée du défunt et déposée à l'extérieur de la fosse.

Bien que les mobiliers de ces deux sépultures évoquent directement le matériel des enceintes de Maizy et de Bazoches-sur-Vesle (Aisne), cette découverte est à l'heure actuelle exceptionnelle pour les pratiques funéraires Michelsberg du Nord de la France. Monument funéraire, architecture sépulcrale, composition et disposition du mobilier... les seules analogies disponibles actuellement le sont dans d'autres groupes chrono-culturels.

Zusammenfassung : Im Rahmen des Forschungsprogramms „Fouilles Protohistoriques de la Vallée de l'Aisne“ gelang es, bei der 2005 von INRAP/CNRS durchgeführten Ausgrabung, eine Grabanlage des frühen Michelsberg aufzudecken.

Zwei Gräber befinden sich im Innern der Anlage, von denen eines durch seine besonders sorgfältige Architektur auffällt. Das Grab 10 zeichnet sich durch eine Mischung von Holz- und Steinarchitektur (Kalksteine verschiedener Grössen) aus. In einer gross dimensionierten Grube wurde eine den Verstorbenen bergende Holzkiste freigelegt, die auf zwei Steinreihen liegt, die sich am Ende der Längsseiten befinden. Zahlreiche Kalksteine wurden zwischen der Holzkiste und dem Grubenrand deponiert und bilden so die Verfüllung der Grabgrube, jedoch keine Mauerchen im engeren Sinne. Die reichen und vielfältigen Grabbeigaben verteilen sich auf verschiedene Bereiche des Grabes (Grabgrube, Kiste, Bereich ausserhalb des Grabes). Bei dem zweiten Grab der Anlage handelt es sich um ein Grubengrab ohne Kiste und Steinsetzungen.

Trotz unterschiedlicher Grabarchitektur kann man bei beiden Bestattungen die gleiche Beigabeanordnung beobachten: ein Teil des Beigabeninventars ist dem Verstorbenen zugeordnet und befindet sich innerhalb des Körpervolumens, ein zweiter Teil ist von der Bestattung getrennt und wurde ausserhalb der Grabgrube deponiert.

Obwohl das Material beider Gräber direkte Parallelen zu dem der Erdwerke von Maizy und Bazoches-sur-Vesle (Aisne) aufweist, bleibt diese Entdeckung beim aktuellen Stand der Forschung aussergewöhnlich für die Grabriten der Michelsberger Kultur in Nordfrankreich. Grabmonument, Grabarchitektur, Zusammensetzung und Anordnung der Grabbeigaben : es sind hier nur Vergleiche mit anderen kulturhistorischen Gruppen möglich.

Abstract : As part of the ongoing Aisne valley fieldwork project, excavations by the INRAP/CNRS in 2005 revealed an early Michelsberg mortuary enclosure.

The monument contains two graves, one of which is noteworthy for its relatively elaborate construction. The architecture of grave 10 is mixed, combining timber with limestone stones of various sizes. The wooden chamber containing the body lies on two rows of stones set along the base of the long sides of a large pit. Numerous stones were then placed between the chamber and the sides of the pit. These stones are not strictly speaking walls, and rather constitute the fill of the burial pit. Abundant and varied grave-goods are located throughout the various parts of the grave, inside and outside the chamber. The second grave in the enclosure, however, is a burial in a pit with neither chamber nor stones.

The distribution of grave-goods is identical in both graves, despite the different choice of construction. Some of the grave-goods are closely associated with the body, some are dissociated from the body yet deposited in the burial pit, and thirdly some are dissociated from the body and placed outside the pit.

Although the artefacts from these two graves are directly comparable to the finds from the interrupted ditch enclosures at Maizy and Bazoches-sur-Vesle (Aisne), Beaurieux currently represents an exceptional discovery as far as Michelsberg burial practice in northern France is concerned. The only analogies available for the monument, architecture and grave-goods come from other chrono-cultural groups.

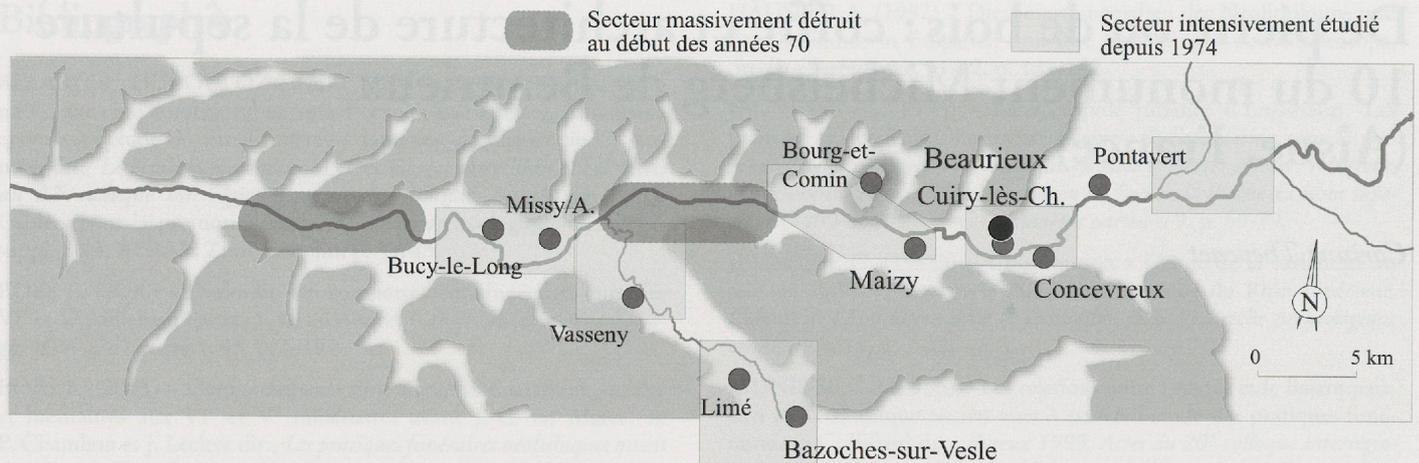


Fig. 1. Le monument funéraire de Beaurieux « la Plaine » dans le contexte Michelsberg de la vallée de l'Aisne.

Le monument funéraire de Beaurieux « la Plaine » se situe dans la vallée de l'Aisne, à 35 km à l'est de Soissons. Découvert lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP sur une carrière d'extraction de granulats (Robert, 2003), il a fait l'objet d'une fouille préventive en mai 2005 par une équipe pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle (INRAP, CNRS, université de Paris 1), menée par J.-P. Farruggia¹ (Farruggia *et al.*, 2007; Colas *et al.*, 2007).

Implanté sur une terrasse de la rive droite de l'Aisne, à 600 m de la rivière, le monument apparaît isolé de toute autre occupation contemporaine au nord et à l'est. En revanche, à environ 700 m au sud, se trouve l'habitat ouvert Michelsberg de Cuiry-lès-Chaudardes « les Fontinettes ». On note, en outre, la proximité de plusieurs enceintes Michelsberg : les enceintes de Concevreux et de Maizy sont distantes d'environ 3 à 4 km du site de Beaurieux, celle de Bazoche-sur-Vesle est distante d'une quinzaine de kilomètres (fig. 1).

Le monument funéraire

Le monument se présente sous la forme d'un enclos funéraire en forme d'épingle, dont la longueur atteint 15,50 m pour une largeur maximale de 4 m. Il est orienté presque strictement E-O et entoure deux inhumations situées sur son axe longitudinal et distantes l'une de l'autre d'environ 1,30 m (fig. 2).

Le fossé du monument atteint une profondeur comprise entre 0,40 m et 0,60 m et présente un profil en U. Les traces de plusieurs poteaux en place y ont été observées et témoignent de la présence d'un enclos palissadé. Un second fossé, perpendiculaire au premier, semble clore l'extrémité orientale du monument. De profondeur moindre (une vingtaine de cm), il présente également un profil en U. Il recoupe partiellement le fossé principal au nord et s'appuie sur un trou de poteau de grande

dimension (0,80 m sur 0,60 m). En revanche, au sud, une perturbation postérieure ne permet pas d'observer une éventuelle symétrie. L'ensemble est bordé de sept fosses au comblement stérile, hormis une forme céramique compatible avec le mobilier des sépultures. La profondeur de ces fosses est comprise entre 0,50 et 0,80 m. Elles représentent donc un volume de matériau extrait important, qui a pu servir aussi bien à l'élaboration d'un terre, circonscrit par l'enclos palissadé, qu'à la construction de parois en torchis sur cette palissade.

Le mobilier lithique et céramique abondant permet d'attribuer cet ensemble funéraire à l'étape initiale du Michelsberg du Bassin parisien, vers 4 200 avant notre ère.

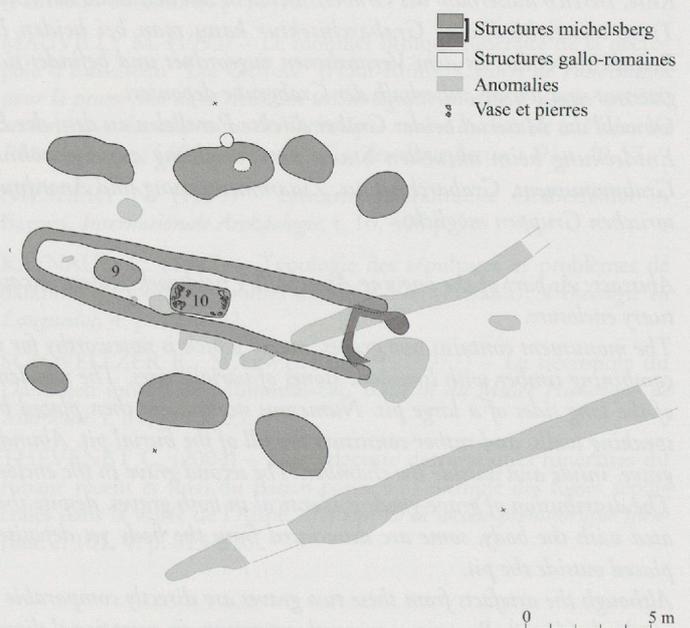


Fig. 2. Plan du monument de Beaurieux « la Plaine ».

¹ UMR 7041 du CNRS, équipe Protohistoire Européenne.

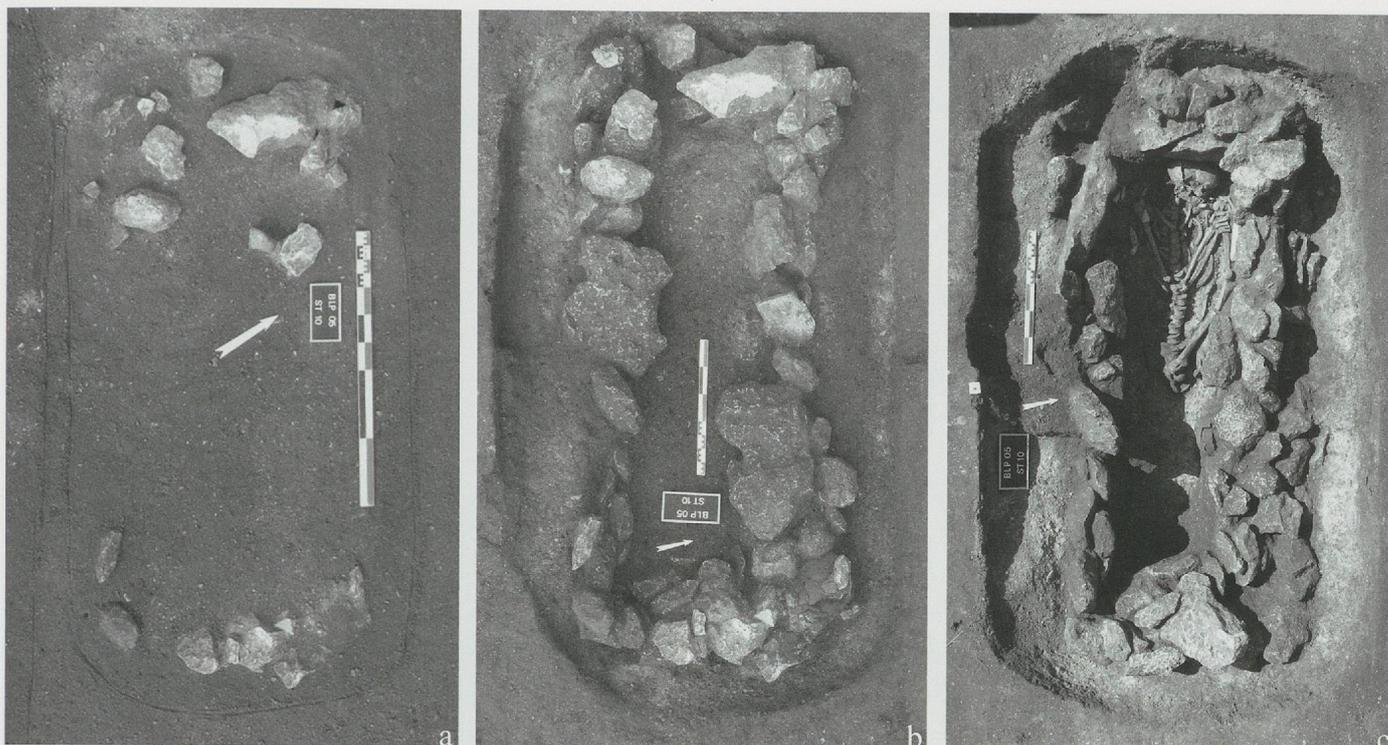


Fig. 3. a : la sépulture 10, en surface ; b : la sépulture 10, niveau intermédiaire ; c : fond de la sépulture 10 (photographies : M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

La sépulture 10 : une architecture élaborée

Seule la sépulture 10 témoigne de la présence d'un coffre. La fosse sépulcrale est de forme rectangulaire et de grandes dimensions : sa longueur atteint 2,50 m pour une largeur de 1,30 m. Sa profondeur est de 0,55 m sous la surface de décapage. Elle est orientée ONO-ESE (278° par rapport au nord).

Dès le décapage, de nombreuses pierres, principalement calcaires, sont apparues aux extrémités orientale et occidentale de la fosse. En revanche, le centre de la fosse sépulcrale s'est présenté vierge de pierres, malgré un niveau de décapage satisfaisant. La poursuite de la fouille a révélé la présence de très nombreuses pierres sur toute la périphérie de la fosse et ce jusqu'au fond (fig. 3).

Taphonomie du cadavre : milieu de décomposition et support du corps

Cette sépulture contient le dépôt individuel primaire d'un homme âgé. Le corps est situé sur le fond de la fosse et repose sur le dos, les membres inférieurs en hyperflexion vers la gauche et la tête orientée à l'ouest-nord-ouest. Il repose entre deux rangs de pierres posés sur le fond de la fosse, au pied des parois longitudinales.

Le squelette présente de nombreuses déconnexions qui affectent aussi bien la partie supérieure qu'inférieure du corps et dont nombre d'entre elles sortent du volume initial du cadavre (dislocation du bassin, des genoux, des chevilles...) : la décomposi-

tion du corps s'est donc effectuée en espace vide. Toutefois, deux d'entre elles éclairent plus particulièrement les dispositifs architecturaux mis en œuvre : il s'agit, d'une part, de la déconnexion entre l'humérus et la scapula gauches et, d'autre part, de la déconnexion partielle d'une partie de la colonne vertébrale (fig. 4).

L'articulation entre la scapula et l'humérus gauches est rompue. La scapula apparaît nettement latéralisée et la clavicule gauche est « verticalisée ». Cette latéralisation de l'épaule gauche s'observe également à droite, mais une différence nette distingue les deux côtés du corps : si à droite, l'épaule est en appui contre l'une des pierres du fond, à gauche rien de visible n'explique la latéralisation de l'épaule.

La partie inférieure de la colonne vertébrale présente, quant à elle, des connexions très lâches à partir de la vertèbre thoracique 9. Par ailleurs, la face d'apparition des vertèbres présente une composante supérieure de plus en plus prononcée, à mesure que l'on s'approche du sacrum. Celui-ci est également déconnecté de la dernière vertèbre lombaire. On observe donc un glissement généralisé de la partie inférieure du corps vers l'est.

La compression transversale au niveau des épaules, qui ne s'explique par rien de visible sur le côté gauche, et le glissement de la partie inférieure du corps suggère que le défunt reposait à l'origine sur un support, lui-même posé sur les deux rangs de pierres.



Fig. 4. La déconnexion de l'épaule gauche et celle, partielle, de la colonne vertébrale témoignent de la disparition du support sur lequel le corps a été déposé (photographie: M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

Des pierres et du bois

Le rôle de ces deux rangs de pierres semble se limiter à la réception du support du corps. En effet, ces deux rangs ne peuvent pas constituer des assises permettant l'édification de murs: d'une part, les pierres sont trop espacées les unes des autres et d'autre part, elles sont également trop éloignées des parois de la fosse. En outre, les pierres sont absentes au pied des parois transversales, alors qu'elles étaient présentes et nombreuses dans les niveaux supérieurs, à ces deux extrémités (fig. 5).

Sur la périphérie de la fosse, l'empilement des pierres présente une telle instabilité que l'on ne peut parler de construction au



Fig. 5. Les deux rangs de pierres situés au fond de la fosse (photographie: M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

sens propre: certaines pierres ont chuté directement sur le squelette, occasionnant des cassures importantes; d'autres, bien qu'ayant également chuté, sont demeurées dans une position instable, surplombant le corps (fig. 6).

Enfin, des pierres reposant sur chant délimitent un effet de paroi net sur toute la longueur de la paroi méridionale, mais également sur le côté septentrional, dans la moitié ouest. En outre, dans ce dernier cas, on constate un décollement de ces pierres qui était perceptible dès le début de la fouille (fig. 7).

La décomposition du corps en espace vide, la présence d'un support sous le corps, l'instabilité des pierres ainsi que les effets de paroi qui affectent certaines d'entre elles traduisent la pré-

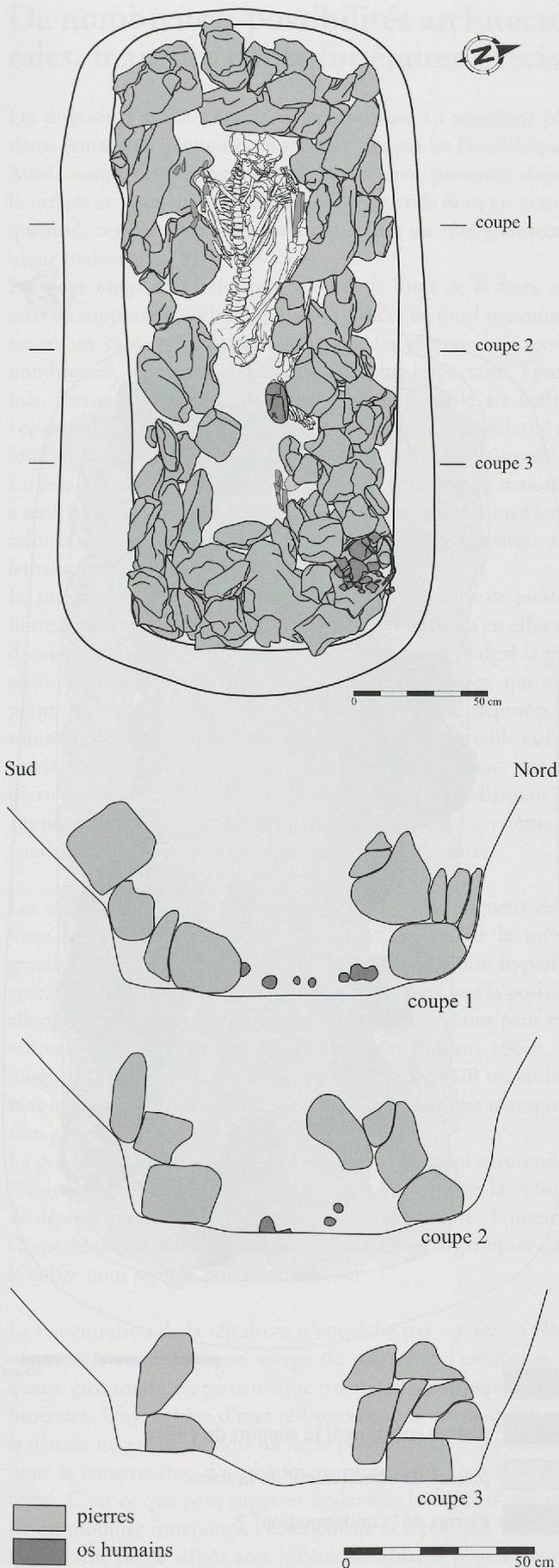


Fig. 6. Les profils transversaux de la sépulture 10, relevés en cours de fouille, montrent l'instabilité des pierres.

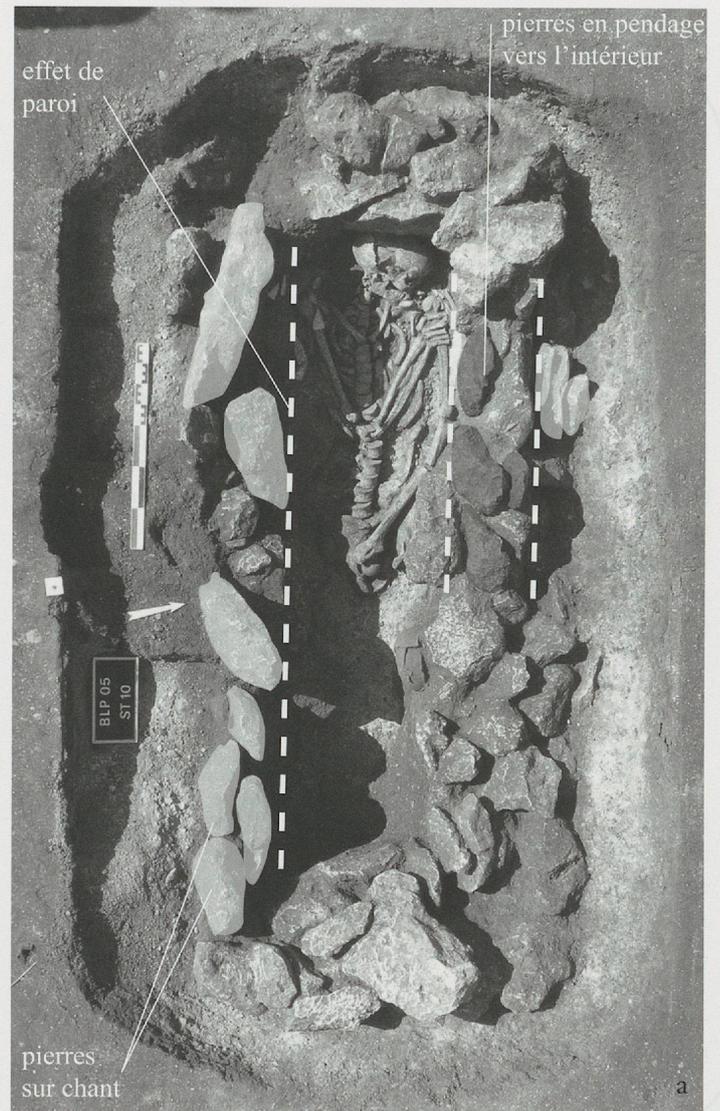


Fig. 7. a: de nombreuses pierres, dans une position instable, délimitent des effets de paroi le long des parois méridionale et longitudinale; b: les pierres situées dans la moitié occidentale de la sépulture, le long de la paroi nord, se sont décollées du bord de la fosse (photographies: M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

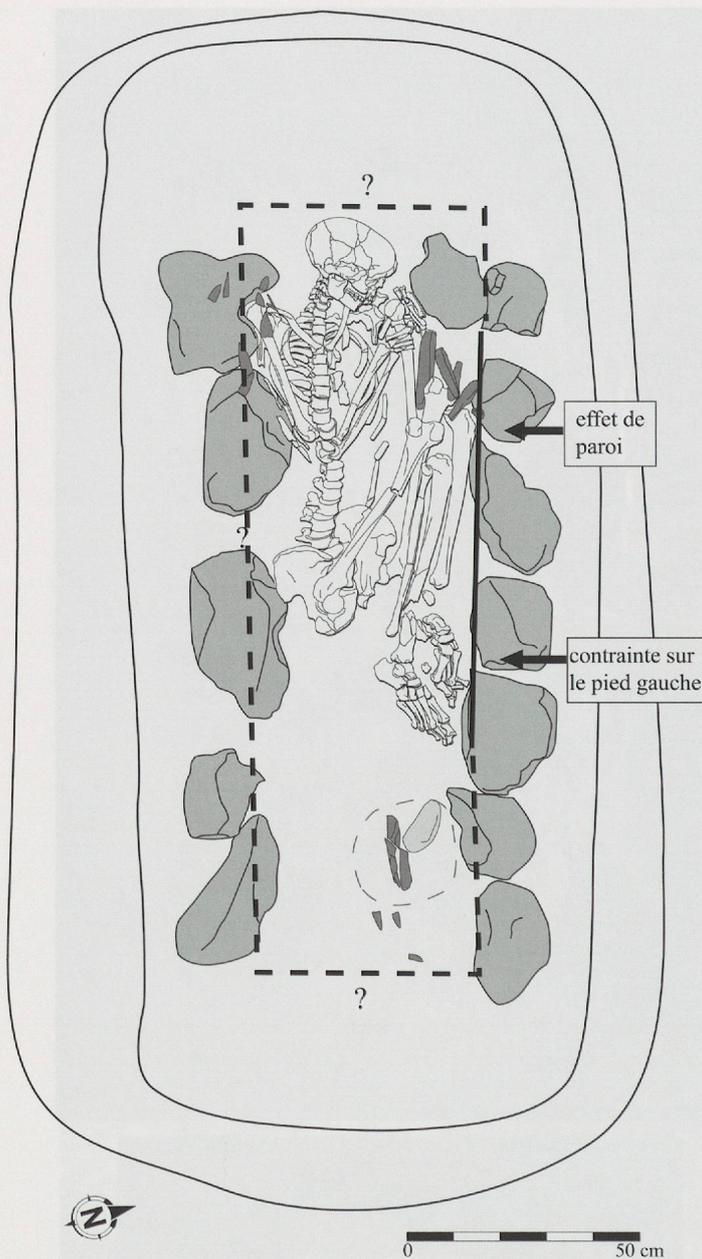
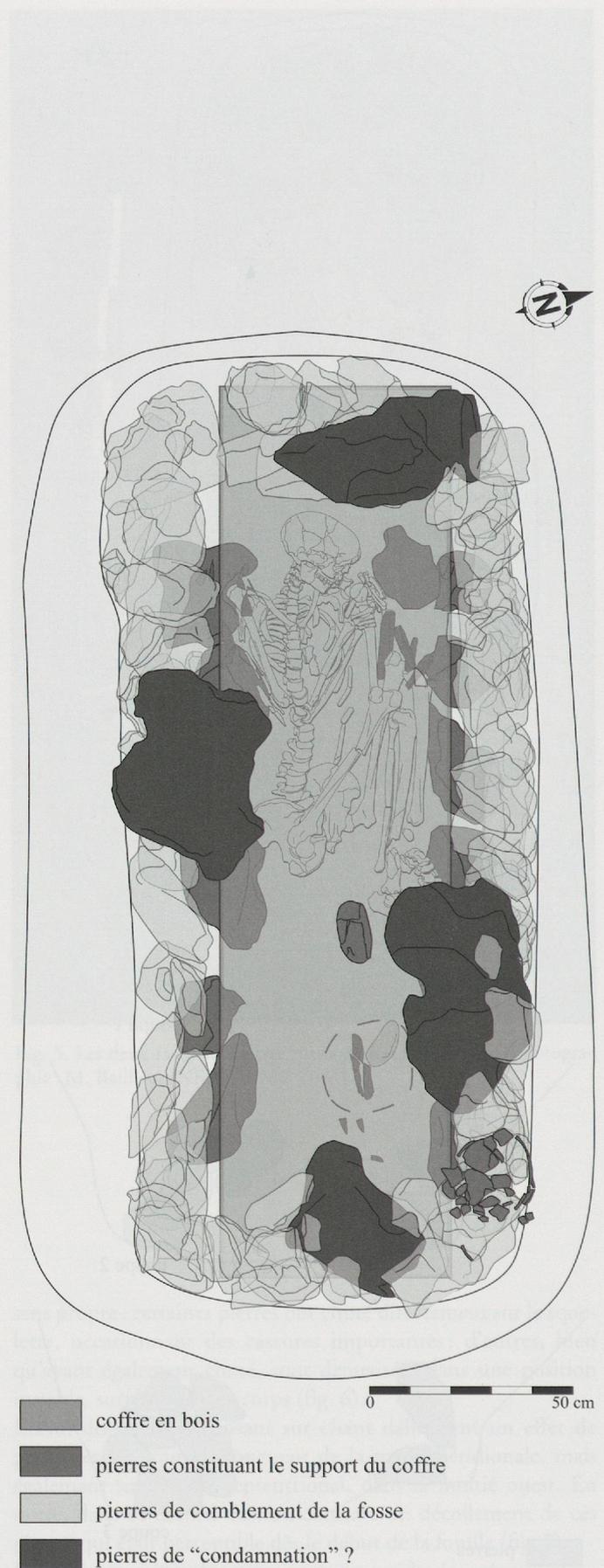


Fig. 8. Les effets de contrainte sur les membres inférieurs suggèrent la présence d'un coffre en bois, enserrant le corps.

sence d'un coffre en matériau périssable, occupant toute la longueur de la fosse.

Enfin, deux indices supplémentaires, de moindre importance, sont observables : l'effet de contrainte sur le pied gauche, qui se trouve ainsi en extension forcée et qui s'aligne avec la jambe gauche, ainsi que la flexion forcée des membres inférieurs. L'un comme l'autre peut s'expliquer par la présence d'un coffre en bois enserrant le corps (fig. 8).

S'agit-il d'un coffre amovible, déposé dans la fosse alors qu'il contenait déjà le défunt, ou d'un coffre construit dans la fosse, le corps étant déposé par la suite ? Les éléments en présence ne permettent pas de trancher entre ces deux hypothèses.



- coffre en bois
- pierres constituant le support du coffre
- pierres de comblement de la fosse
- pierres de "condamnation" ?

Fig. 9. Restitution de la sépulture 10 et rôles fonctionnels des pierres.

De nombreuses possibilités architecturales, mais des choix funéraires précis

Les dispositifs architecturaux de la sépulture 10 appellent plusieurs remarques quant aux choix effectués par les Néolithiques. Ainsi, malgré l'importance visible des pierres, présentes depuis la surface et jusqu'au fond de la fosse sépulcrale et ce en grande quantité, ces dernières ne jouent pas toutes un rôle architectural majeur (fig. 9).

Les deux rangs de pierres reposant sur le fond de la fosse ont servi de support au coffre. Les pierres situées au nord présentent toutes un calibre similaire, tandis que les pierres sud, moins nombreuses, sont parfois d'un module plus important. Toutefois, l'ensemble a assuré un soubassement stable au coffre : l'épaisseur de ces pierres a permis de compenser l'irrégularité du fond de la fosse, leur sommet se situant à une même altitude.

En revanche, le reste des pierres, c'est-à-dire la grande majorité, a servi principalement d'habillage autour du coffre, coincé entre celui-ci et les parois de la fosse. Dans ce cas, leurs dimensions et leurs formes sont variables.

La surface de la sépulture, quant à elle, n'a pas reçu de pierres, hormis aux extrémités est et ouest. Aucune pierre n'a en effet été découverte dans le remplissage central de la fosse, malgré la présence d'un espace vide. Seules quatre grosses pierres, qui sont parmi les plus gros modules en présence, ont été déposées au sommet, une sur chaque côté de la sépulture. Leur taille et leur poids leur interdisent de se maintenir uniquement sur les pierres sous-jacentes ; elles reposaient donc partiellement en appui sur le coffre, évoquant en cela une sorte de « système de condamnation », il est vrai très partiel, de la sépulture.

Les effets de paroi qui s'observent sur toute la longueur de la fosse témoignent d'un coffre occupant également la même grandeur. Pourtant, le corps a été déposé en position hyperfléchie, les membres inférieurs très contractés, alors que la position allongée était tout à fait possible : la stature du défunt peut être estimée entre 1,79 m et 1,83 m (Fully et Pineau, 1960). La longueur du coffre, quant à elle, peut atteindre 2,20 m, en laissant quelques centimètres de part et d'autre pour une manipulation plus aisée.

La présence d'un tel vide dans la sépulture a de quoi surprendre. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, comme la volonté de déposer ultérieurement un corps supplémentaire. Toutefois, l'hypothèse d'importants dépôts en matériaux organiques dans le coffre nous semble plus probable.

La structuration de la sépulture n'empêche pas *a priori* sa réouverture : le sommet laissé vierge de pierres, à l'exception de quatre gros modules, ne constitue pas un obstacle à un tel geste funéraire. L'hypothèse d'une ré-intervention, quelle qu'en soit la nature, nécessiterait alors un accès permanent à la sépulture et donc la construction d'un bâtiment plutôt que l'érection d'un tertre. C'est ce que peut suggérer également le dépôt d'une partie du mobilier funéraire à l'extérieur de la sépulture. Bien que le moment de ce dépôt soit indéterminable, il peut s'inscrire dans des rites commémoratifs, ultérieurs aux funérailles.

Une répartition hiérarchisée du mobilier funéraire

Le mobilier funéraire de la sépulture 10 est varié en quantité et en nature. Il comprend deux vases, quatorze armatures de flèches et quatre lames en silex, ainsi qu'une grande coquille de moule d'eau douce². Ces dépôts divers se répartissent entre plusieurs volumes, en association ou non avec le défunt. Ainsi, on distingue, depuis le fond de la fosse jusqu'à la surface :

Le mobilier déposé dans la fosse sépulcrale, mais dissocié du défunt

À l'extrémité orientale de la fosse, sur le fond, reposent deux lames de silex et une coquille de moule d'eau douce (*Unio sinuatus*). Ces trois artefacts se trouvent à plat, à une altitude identique et directement au contact du substrat encaissant. En outre, l'une des deux lames est éclatée, mais les très nombreux fragments sont demeurés strictement en place. Cet ensemble s'inscrit dans une poche de sédiment coloré (fig. 10a).

Le mobilier déposé dans le coffre et associé au défunt

Disposées auprès du corps, neuf armatures de flèche reposent sur l'épaule droite ou à proximité immédiate de celle-ci. Elles sont toutes orientées la pointe vers l'ouest ou le nord-ouest et constituent vraisemblablement un carquois. Trois lames de silex se trouvent contre les genoux ; une quatrième, longue de 17 cm, repose parallèlement au bras gauche.

Enfin, cinq armatures de flèche supplémentaires ont été découvertes à l'extrémité orientale de la sépulture. Si elles sont à peu près circonscrites en plan, elles sont en revanche dispersées stratigraphiquement : elles reposent entre 3 et 8 cm au-dessus du fond de la fosse, dans le sédiment de remplissage. En outre, l'une d'entre elles repose sur chant. La disposition de ces flèches suggèrent qu'elles ont été déposées également dans le coffre, puis qu'elles ont chuté dans le vide sous-jacent lors de la décomposition de ce dernier (fig. 10b).

Le mobilier déposé hors du volume sépulcral et dissocié du défunt

Le mobilier céramique a été déposé à l'extérieur de la sépulture. L'un des vases se trouve sur les pierres, dans l'angle nord-est. Le second a été découvert sous la grosse pierre sommitale nord,

² La céramique a été étudiée par C. Colas (INRAP, UMR 7041) et J. Dubouloz (CNRS, UMR 7041), l'industrie lithique par L. Manolakakis (CNRS, UMR 7041), l'industrie osseuse par Y. Maigrot (post-doctorante, UMR 7041) et les différentes coquilles de moule par S. Bonnardin (post-doctorante, UMR 7041).

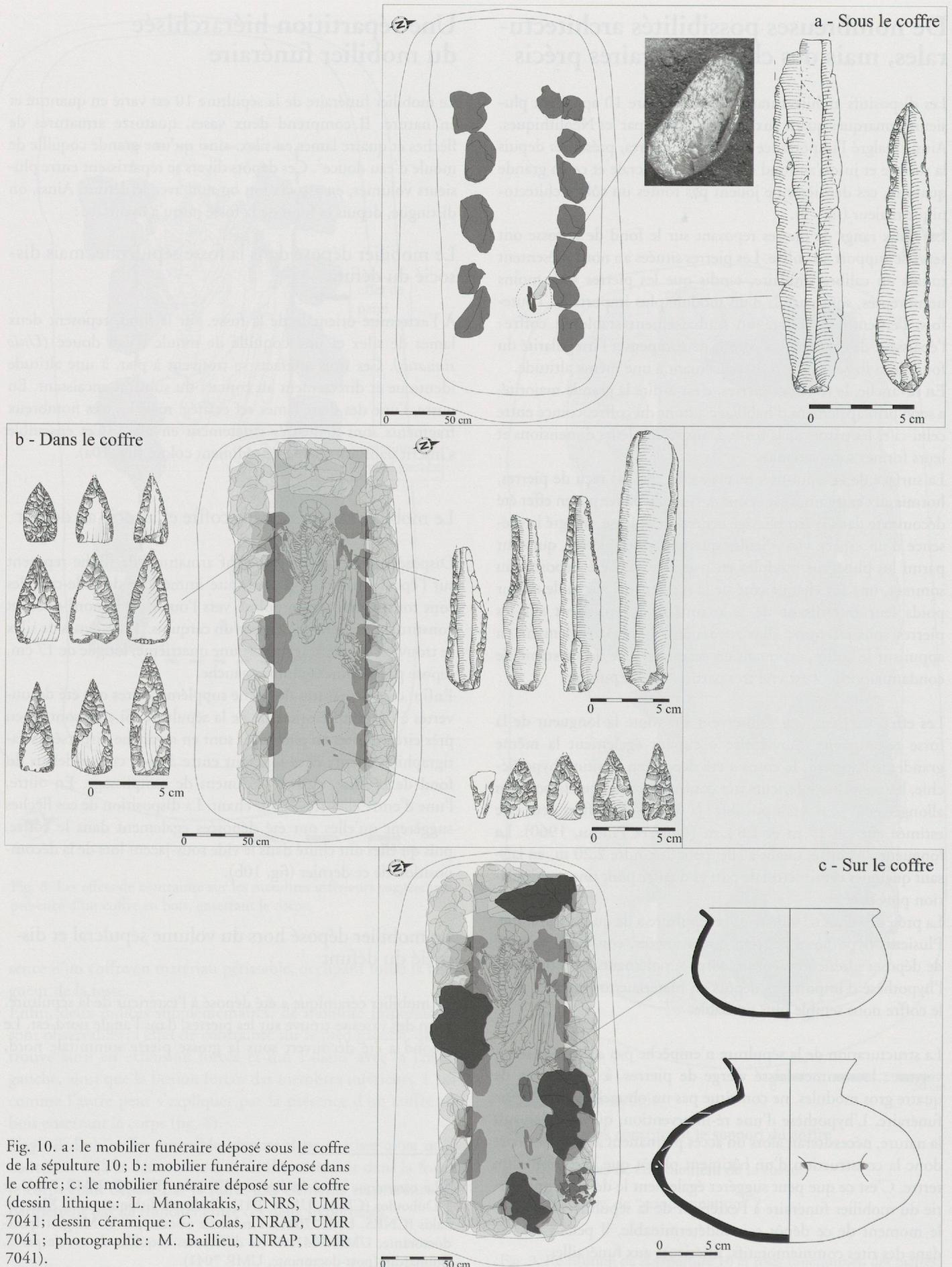


Fig. 10. a : le mobilier funéraire déposé sous le coffre de la sépulture 10 ; b : mobilier funéraire déposé dans le coffre ; c : le mobilier funéraire déposé sur le coffre (dessin lithique : L. Manolakakis, CNRS, UMR 7041 ; dessin céramique : C. Colas, INRAP, UMR 7041 ; photographie : M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

dans le remplissage de la fosse et environ 14 cm au-dessus des pieds ; il se trouvait sur chant. Déposé originellement sur le coffre, il a chuté lors de la décomposition de ce dernier et le colmatage de la fosse. La pierre sommitale, partiellement en appui sur le coffre, a également glissé vers le centre de la fosse (fig. 10c).

Les sépultures de Beurieux : des dispositifs architecturaux différents, mais une répartition identique des mobiliers funéraires

La seconde sépulture du monument (sépulture 9) présente une architecture beaucoup plus simple. Néanmoins, elle témoigne également d'une répartition tripartite du mobilier funéraire.

Ici, rien ne plaide en faveur d'un coffre, malgré les indices incontestables d'une décomposition du corps en espace vide : la forme ovoïde de la fosse, son fond irrégulier, ainsi que l'absence d'effet de paroi sur le squelette ne permettent pas d'avancer l'existence d'un coffre.

Le corps repose également en position contractée, les membres inférieurs hyperfléchis vers la gauche. L'ensemble du squelette s'est affaissé et présente plusieurs sorties du volume initial du cadavre, même si ces dernières sont de faible ampleur (dislocation du bassin, déconnexion des genoux, dislocation des vertèbres lombaires...). Les déplacements de certaines pièces osseuses déconnectées sont tournés vers le volume intérieur du corps (par exemple, la déconnexion de la patella droite, qui a glissé vers le bassin). Ces éléments, auxquels s'ajoute un léger effet de contrainte sur le pied droit, suggèrent la présence d'une enveloppe souple autour du corps (fig. 11).

Dans cette hypothèse, on observe une répartition du mobilier funéraire entre trois espaces différents, tout comme dans la sépulture 10 :

- *associées au corps*, quatre armatures de flèche ont été déposées sur l'épaule gauche ; elles se trouvent donc dans le même volume que le corps, c'est-à-dire l'enveloppe souple ;
- *dans la fosse sépulcrale et dissociés du corps par la présence de l'enveloppe*, deux vases ont été déposés, l'un au sud-ouest, le second au nord ;
- enfin, l'amas de vestiges hétéroclites³, situé à l'extrémité orientale de la fosse, suit un pendage important (environ 50 %) depuis la surface de la fosse ; il a été déposé à l'extérieur de la sépulture, sur le système de fermeture de la fosse.

Les sépultures 9 et 10 du monument de Beurieux présentent d'indéniables similitudes. Elles partagent la même orientation et les corps reposent selon la même position, les membres inférieurs fortement fléchis vers la gauche, malgré la présence d'un long coffre dans le cas de la sépulture 10. On constate également la même répartition hiérarchisée des mobiliers funéraires entre trois espaces distincts, et ce malgré l'absence de coffre dans la sépulture 9. Par ailleurs, ces mobiliers ne témoignent pas non plus de différence flagrante entre les deux sépultures, que ce soit en quantité ou en qualité (fig. 12).

Les gestes funéraires observés, identiques, apparaissent donc indépendants des solutions architecturales mises en œuvre (un coffre dans la sépulture 10 ; une enveloppe souple autour du corps et un système de couverture sur la fosse dans la sépulture 9), ainsi que des matériaux utilisés (le bois et la pierre *vs* des matériaux organiques uniquement). Comment expliquer alors les disparités importantes que ces deux sépultures présentent d'un point de vue morphologique et surtout architectural ? La prise en compte des données ostéologiques des défunts permet de proposer une réponse (fig. 13). La similitude entre la composition des dépôts funéraires des deux sépultures, et notamment l'importance accordée à l'industrie lithique, est sans doute à mettre en relation avec le sexe des inhumés, tous deux masculins. En revanche, les différences entre les aménagements des tombes peuvent être rapprochées d'une différence de statut entre les deux défunts, liée à l'âge au décès : l'individu le plus jeune (âgé de moins de 30 ans) étant dans la sépulture la plus simple et l'individu le plus âgé dans la sépulture la plus élaborée.

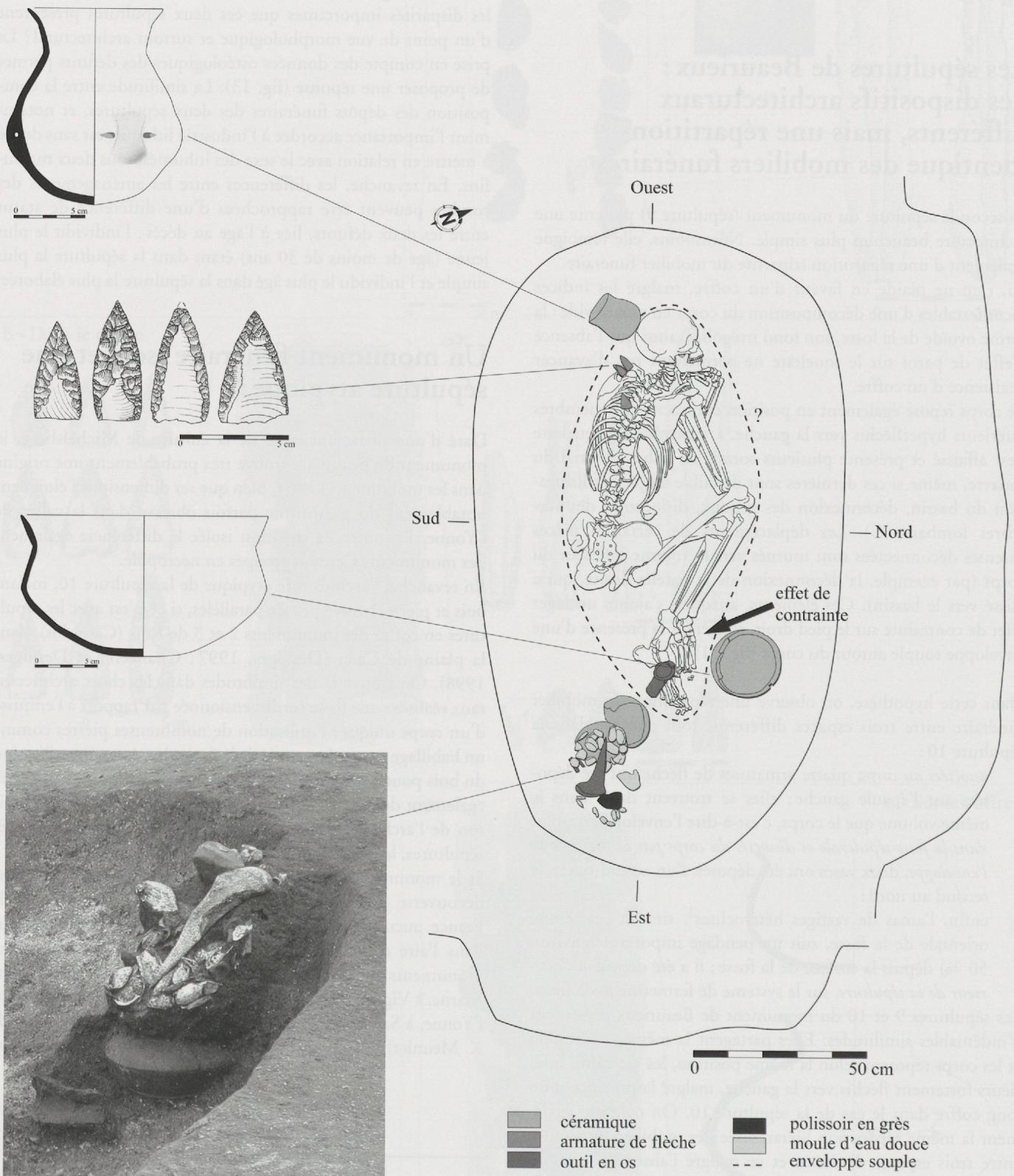
Un monument funéraire isolé et une sépulture atypique ?

Daté d'une phase ancienne de la culture de Michelsberg, le monument de Beurieux trouve très probablement une origine dans les monuments Cerny, bien que ses dimensions l'éloignent notablement du gigantisme parfois observé dans la vallée de l'Yonne. En outre, sa situation isolée le différencie également des monuments Cerny regroupés en nécropole.

En revanche, l'architecture atypique de la sépulture 10, mêlant bois et pierre, trouve peu de parallèles, si ce n'est avec les sépultures en coffre des monuments 2 et 3 de Rots (Calvados), dans la plaine de Caen (Desloges, 1997 ; Chancerel et Desloges, 1998). On trouve là des similitudes dans les choix architecturaux réalisés : une fosse surdimensionnée par rapport à l'emprise d'un corps unique ; l'utilisation de nombreuses pierres comme un habillage contre les parois de la fosse ; la nécessaire utilisation du bois pour maintenir la couverture de la sépulture constituée également de pierres. Attribués au Néolithique moyen I en raison de l'architecture des longs monuments qui encadrent ces sépultures, leur datation reste toutefois à préciser.

Si le monument funéraire de Beurieux apparaît comme une découverte importante pour le Michelsberg du nord de la France, aucun monument de ce type n'a encore été mis au jour dans l'aire d'extension de cette culture. En revanche, deux monuments comparables ont été découverts, l'un en Seine-et-Marne, à Vignely (Chambon et Lanchon 2003) et le second dans l'Yonne, à Saint-Julien-du-Sault (communication personnelle de K. Meunier). Dans le premier, une sépulture très érodée n'a pas

³ Cet amas comprend : deux armatures de flèche, quatre tranchets, un burin, un grattoir et une dizaine d'éclats en silex, quatre outils en os et un ensemble de coquilles de moules d'eau douce.



	Sépulture 9	Sépulture 10
Céramique	4 vases	2 vases
Armatures de flèches	4 sur l'épaule gauche 2 dans l'amas	9 sur l'épaule droite 5 à l'est dans le coffre
Grandes lames en silex	—	4 près des genoux 2 sous le coffre
Industrie lithique autre	4 tranchets 1 burin 1 grattoir une dizaine d'éclats	—
Industrie osseuse	2 biseaux, 2 pointes, 1 masse perforée sur bois de cerf	—
Parure	3 perles en pierre	—
Autre	amas de coquilles de moules d'eau douce	1 grande coquille de moule d'eau douce

Fig. 12. Nature et quantité des mobiliers funéraires des sépultures 9 et 10.

permis de telles observations et sa datation radiocarbone⁴ ne l'attribue pas au Michelsberg ancien. Dans le second, aucune sépulture ni mobilier n'a été mis au jour et son attribution chronologique reste incertaine.

Événement exceptionnel ou particularisme régional, le monument funéraire de Beaurieux et l'architecture élaborée de la sépulture 10 demeurent, à ce jour, uniques. Les fouilles prochaines des parcelles adjacentes permettront peut-être la découverte de nouveaux monuments et d'éclairer sous un jour nouveau les pratiques funéraires Michelsberg du nord de la France.

Remerciements

Je tiens à remercier M. Ilett qui a assuré la traduction en anglais du résumé.

Corinne Thevenet

Doctorante, Université de Paris 1

L'Europe protohistorique de la sédentarisation à l'État,
UMR 7041 du CNRS

Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie

21, allée de l'Université

92 023 Nanterre cedex

⁴ Ly 9401-4645 ± 35 BP, soit 3776-3388 avant notre ère (Chambon, Lanchon 2003, p. 171).

	Sépulture 9	Sépulture 10
Forme	Ovoïde	Rectangulaire
Dimensions	2 x 1,20 m	2,50 x 1,30 m
Profondeur	0,30 m	0,55 m
Aménagements	Enveloppe souple Couverture rigide	Coffre en bois Habillage de pierres
Matériaux	Organiques	Organiques et minéraux
Age et sexe	Homme jeune (- 30 ans)	Homme âgé

Fig. 13. Caractéristiques morphologiques des fosses et critères ostéologiques des défunts des sépultures 9 et 10.

Références bibliographiques

CHANCEREL A., DESLOGES J. (1998) – Les sépultures prémégalthiques de Basse-Normandie, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9 000- 3 500 av. notre ère.)*, Séminaire du Collège de France, Errance éd., Paris, p. 91-105.

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, Table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.

COLAS C., MANOLAKAKIS L., THEVENET C., BAILLIEU M., BONNARDIN S., DUBOULOZ J., FARRUGGIA J.-P., MAIGROT Y., NAZE Y., ROBERT B. (2007) – Le monument funéraire Michelsberg ancien de Beaurieux « la Plaine » (Aisne, France), in M. Besse dir., *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27^e colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005)*, Cahiers d'archéologie romande éd., 108, Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, p. 329-334.

DESLOGES J. (1997) – Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin, *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque International de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, n° 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 515-539.

FARRUGGIA J.-P. avec la coll. de BAILLIEU M., BONNARDIN S., CHARTIER M., COLAS C., MAIGROT Y., MANOLAKAKIS L., NAZE Y., THEVENET C. (2007) – Beaurieux "la Plaine" (Aisne), rapport de fouille préventive, INRAP, DRAC, SRA Nord-Pas-de-Calais.

FULLY G., PINEAU H. (1960) – Détermination de la stature au moyen du squelette, *Annales de médecine légale*, t. 40, n° 2.

ROBERT B. (2003) – Beaurieux "la Plaine" (Aisne), rapport de diagnostic, INRAP, DRAC, SRA Nord-Pas-de-Calais.

